

Charte Ethique et RSE

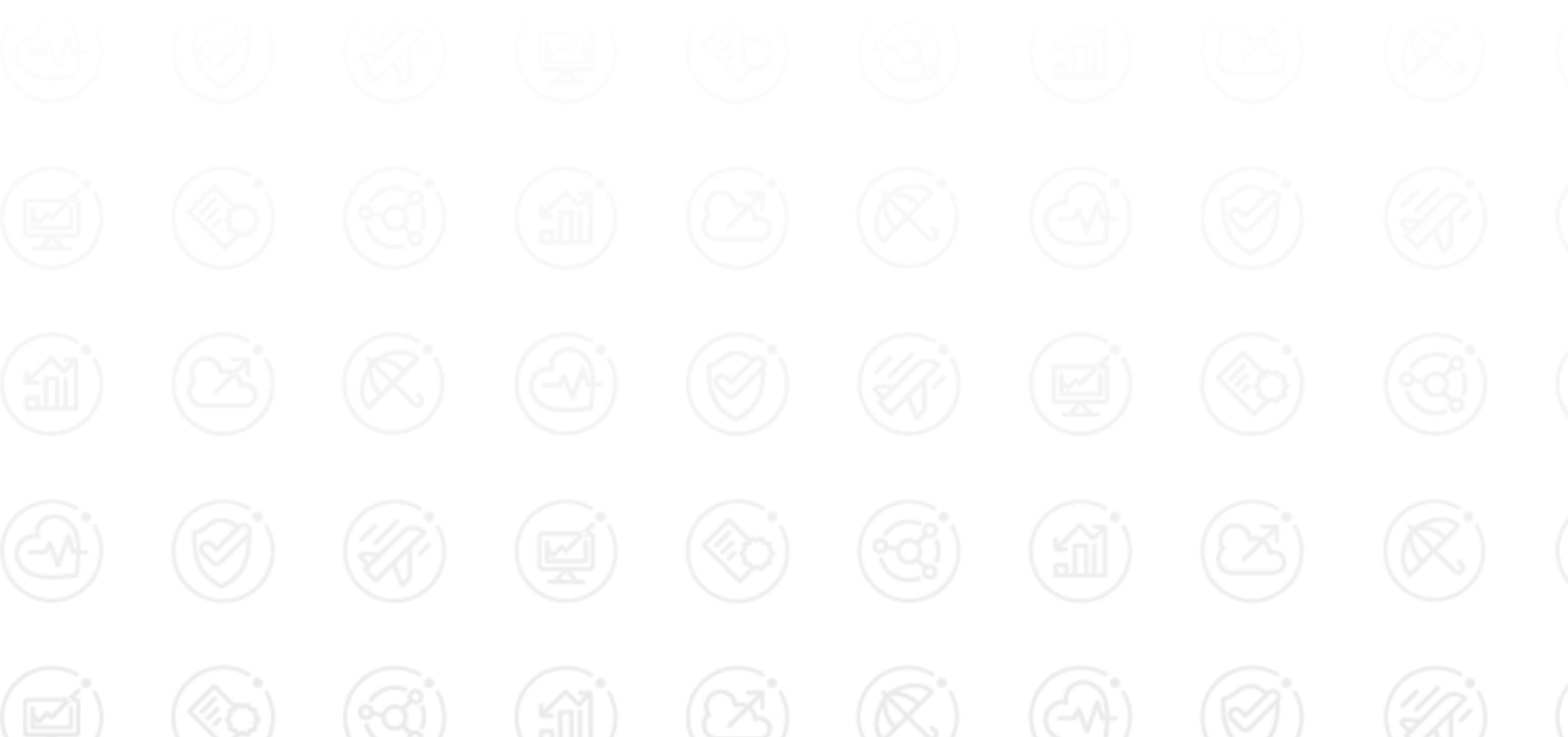
Mai 2026

Mot de la Direction

Sommaire

Sommaire	1
1. Mot de la direction	3
2. Déontologie et éthique	4
2.1. Nos engagements	4
2.2. Nos valeurs.....	4
2.3. Politique de sécurité	5
2.3.1. Sécurité des données.....	5
2.3.2. Protection de la propriété intellectuelle	5
2.3.3. Protection de l'image de Prima Solutions	6
3. Pratiques commerciales	6
3.1. Relations avec les parties prenantes	6
3.2. Corruption.....	6
3.3. Lutte contre le travail dissimulé.....	7
3.4. Documents financiers	7
4. Environnement et actions climat	7
4.1. Mobilité durable	7
4.2. Sensibilisation environnementale.....	7
4.3. Gestion des déchets.....	7
4.4. Efficacité énergétique.....	8
4.5. Émissions indirectes.....	8
5. Employeur responsable.....	8
5.1. Code de conduite	9
5.2. Égalité de traitement entre les employés.....	9
5.2.1. Index égalité femmes-hommes.....	9
5.2.2. Diversité.....	10
5.2.3. Handicap	10
5.3. Harcèlement moral	10
5.4. Harcèlement sexuel	11
5.5. Hygiène et sécurité	11
5.6. Conditions de travail, qualité de vie et bien-être des collaborateurs	11
6. Engagements collectivité et Achats responsables	12
6.1. L'environnement.....	12
6.1.1. Les déchets	12

6.1.2.	L'énergie	12
6.2.	La collectivité	12
6.2.1.	L'implication auprès d'associations	12
6.2.2.	L'éducation et la formation	13
6.3.	Fournisseurs & Achats responsables	13
7.	Dispositif d'alerte	14



1. Mot de la direction

Prima Solutions est bien plus qu'un acteur incontournable de l'édition de logiciels pour le secteur de l'assurance en France.

Nous sommes des femmes et des hommes passionnés par notre métier, aux parcours variés et aux horizons différents, et nous sommes fiers de cette richesse. Depuis plus de 25 ans, l'exigence est la constante de notre stratégie qui nous permet de conserver la place privilégiée que nous avons acquise auprès de nos clients. Notre exigence est quotidienne et s'exprime à tous les niveaux : elle guide nos projets, éclaire nos décisions et s'applique à tous nos collaborateurs dans leur travail.

Cette Charte Éthique et RSE s'inscrit naturellement dans notre souci d'exigence en formalisant notre engagement de placer l'éthique et le développement durable au cœur de notre stratégie, du management et de nos pratiques professionnelles. Elle reflète ce que nous faisons concrètement, au quotidien.

Nos principes d'éthique et de RSE se déclinent en quatre messages simples :

- **Agir en conformité avec les lois et les réglementations,**
- **Ancrer une culture d'intégrité,**
- **Faire preuve de loyauté et d'honnêteté,**
- **Respecter les autres.**

Ces messages s'accordent avec les valeurs prônées par notre groupe, et qui sont la confiance, le partage, la diversité et l'audace.

Notre Charte s'inscrit ainsi dans une éthique globale et ambitieuse et nourrit notre vision sur le long terme, pour un développement harmonieux.

Nous comptons sur chacun de nos collaborateurs pour partager dans leur activité quotidienne ces principes, afin que Prima Solutions, au-delà des performances économiques, demeure une entreprise avec laquelle nos collaborateurs, clients et partenaires sont heureux de travailler. Ainsi nous pourrions assurer une croissance et un développement durables.



Laurent NIEWIADOMSKI
Directeur Général

2. Déontologie et éthique

Prima Solutions a établi un code de déontologie et de conduite professionnelle qui veille à conduire ses activités conformément aux principes de loyauté, d'intégrité, d'égalité et d'équité.

Il interdit à ses employés ainsi qu'à ses parties prenantes de pratiquer tout acte de corruption, de profiter d'une situation de corruption, d'adopter un comportement anti-concurrentiel, de participer à des opérations de blanchiment d'argent.

2.1. Nos engagements

Prima Solutions s'engage à respecter :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948 et ses deux pactes complémentaires (le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques) ;
- Les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment la Convention C138 et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- Le Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Les Principes Ethiques d'Athènes adoptés le 23 janvier 2006 ;
- Les engagements de la Charte de la Diversité (signée en mai 2025).

En adhérant à ces principes, Prima Solutions affiche ses valeurs de non-discrimination et de promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

2.2. Nos valeurs

Prima Solutions a forgé une culture d'entreprise forte bâtie autour de quatre valeurs clés partagées par tous les collaborateurs.

- **La confiance**

Nous accordons notre confiance à nos collaborateurs contre une exigence de rigueur et de professionnalisme. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour être à la hauteur de celle que nos clients nous accordent et à leur offrir la qualité de service qui fait notre image de marque.

- **Le partage**

Les valeurs d'entraide et de solidarité sont portées par un esprit d'équipe constructif et fédérateur qui façonne notre groupe. Cet esprit permet le transfert de compétences et l'échange d'expériences qui ne cessent d'enrichir notre expertise.

- **L'audace**

Nos collaborateurs sont encouragés à prendre des initiatives avec en retour le droit à l'erreur. La curiosité et l'esprit critique guident tous nos projets car nous pensons qu'il est indispensable de savoir se réinventer au quotidien.

- **La diversité**

Nous accordons une place privilégiée à la diversité en faisant appel à des talents aux parcours variés et aux horizons différents. Nous croyons que la diversité est une source de créativité, et nous favorisons la

mobilité interne de nos collaborateurs, en accord avec leurs aspirations. Cette valeur s'inscrit au cœur de notre ADN et façonne notre identité en une véritable et unique culture d'entreprise.

2.3. Politique de sécurité

Indépendamment d'une obligation de respect et de courtoisie à l'égard de toute personne dans le cadre ses activités, chaque collaborateur est tenu à une obligation générale de réserve, de discrétion et de confidentialité sur toutes les informations, notamment d'ordre technique, commerciale et sociale. Cette obligation implique notamment de ne pas révéler à des tiers les informations et documents relatifs aux activités, aux clients et fournisseurs de Prima Solutions.

Il appartient à chacun de prendre connaissance des règles de Prima Solutions en la matière, et notamment sur le bon usage des médias sociaux et des technologies de l'information et de la communication.

2.3.1. Sécurité des données

Prima Solutions accorde la plus grande attention à la sécurité de l'information et à la confidentialité des données de tous ses interlocuteurs (employés, clients, prestataires etc.).

Ses collaborateurs n'utilisent pas de logiciels ou autres outils informatiques dont les licences d'utilisation ne seraient pas obtenues par Prima Solutions.

2.3.1.1. RGPD

L'étroite collaboration de notre responsable de la sécurité de l'information (CISO) et de notre Responsable Juridique & DPO, nous permet d'être conformes au RGPD.

L'ensemble de nos collaborateurs est régulièrement sensibilisé aux problématiques RGPD et de sécurité des données et doit suivre une formation dédiée à son embauche.

2.3.1.2. Cybersécurité

Dans un monde de plus en plus connecté, il est essentiel d'adopter les bonnes pratiques pour protéger nos données et nos activités, même en télétravail. C'est pourquoi, chaque année, tous les collaborateurs doivent suivre une formation sur la cybersécurité au travail et en télétravail via la plateforme Knowbe4, incluant des modules sur la sécurité au quotidien, le RGPD et la sensibilisation aux usages de l'intelligence artificielle.

2.3.1.3. Certification ISO 27001

Prima Solutions est certifiée ISO 27001 sur l'ensemble de ses processus clés — direction, développement, support client, services, RH et IT. Cette certification, délivrée par un organisme tiers indépendant, atteste de la robustesse et de la conformité de notre système de management de la sécurité de l'information.

2.3.2. Protection de la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle de Prima Solutions constitue pour elle un bien incorporel nécessaire à son activité innovante. Prima Solutions protège ses connaissances scientifiques, brevets, marque et produits et mène en toute confidentialité son activité de recherche et développement.

Prima Solutions respecte la propriété intellectuelle de ses parties prenantes en réprouvant toute pratique qui pourrait porter un quelconque préjudice. Ses collaborateurs n'utilisent pas de logiciels ou autres outils informatiques dont les licences d'utilisation ne seraient pas obtenues par Prima Solutions.

2.3.3. Protection de l'image de Prima Solutions

Prima Solutions protège ses intérêts et sa réputation en demandant à ses collaborateurs de ne diffuser aucune information au nom de Prima Solutions sans en avoir expressément obtenu l'autorisation.

Prima Solutions insiste sur le fait que son image dépend en grande partie du comportement de ses collaborateurs et attend que ces derniers ne mènent pas d'action de dénigrement à l'encontre d'un autre collaborateur, d'un produit ou de Prima Solutions via les médias sociaux et autres moyens de télécommunication.

3. Pratiques commerciales

Nous nous assurons que nos partenaires commerciaux et intermédiaires sont informés de nos standards et s'engagent à les respecter, en particulier lorsqu'ils ont vocation à nous représenter dans des régions où le risque de corruption est élevé.

Les collaborateurs sont invités à informer directement leur hiérarchie en cas de connaissance d'agissements contraires à notre politique de lutte contre la corruption.

3.1. Relations avec les parties prenantes

Prima Solutions agit de manière éthique, loyale et professionnelle dans ses relations avec l'ensemble des acteurs présents sur le marché, que ce soit avec les autorités publiques, ses partenaires ou la concurrence.

Prima Solutions se conforme aux décisions et aux réglementations locales, nationales et internationales.

Prima Solutions refuse toute association avec un quelconque parti politique et ne finance aucune entité publique.

Prima Solutions s'engage à respecter ses partenaires et à agir de manière loyale et éthique à leur encontre, et attend le même engagement de leur part.

3.2. Corruption

Prima Solutions condamne fermement toute forme de corruption dans le cadre de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Prima Solutions interdit à ses collaborateurs de recevoir ou verser de l'argent, et de recevoir ou donner tout avantage à ses parties prenantes.

Prima Solutions attend de ses collaborateurs qu'ils respectent ce principe et veille à ce que toute transaction soit dûment enregistrée.

Prima Solutions évite tout agissement répréhensible qui pourrait nuire à sa réputation. Il ne cherche pas à obtenir des informations de manière illégitime sur ses concurrents.

3.3. Lutte contre le travail dissimulé

Prima Solutions s'engage contre le travail dissimulé et veille à ce que ses sous-traitants respectent les engagements en matière de lutte contre le travail dissimulé.

C'est pourquoi pour nos sociétés de prestations, nous vérifions auprès de la préfecture de police la conformité de leurs documents d'embauches. On exige à nos prestataires de nous prouver qu'ils ne font pas recours à du personnel non déclaré via une fiche avec liste URSSAF des collaborateurs.

3.4. Documents financiers

Prima Solutions s'engage à fournir des documents exacts et des informations complètes auprès des autorités.

4. Environnement et actions climat

Prima Solutions s'engage en faveur de la préservation de l'environnement et veille au respect des normes et de la législation en vigueur. Nous avons intégré des principes environnementaux durables à tous les niveaux de l'organisation et cherchons au quotidien à limiter notre impact environnemental grâce à des pratiques responsables concrètes.

4.1. Mobilité durable

Prima Solutions favorise activement les déplacements bas carbone pour l'ensemble de ses collaborateurs :

- Maintien des locaux au cœur de Paris, facilement accessibles en transports en commun
- Prise en charge à hauteur de 50% des abonnements transports en commun
- Mise à disposition d'un garage vélo sécurisé
- Forfait mobilité durable encourageant l'usage du vélo, de la trottinette électrique et du covoiturage
- Télétravail formalisé par accord d'entreprise depuis 2020, réduisant les déplacements domicile-travail
- Parc de véhicules hybrides

4.2. Sensibilisation environnementale

Prima Solutions sensibilise régulièrement ses collaborateurs aux enjeux environnementaux. En avril 2025, l'ensemble des collaborateurs parisiens a participé à une Fresque du Climat organisée dans nos locaux à l'occasion de la Journée de la Terre — session complète, avec photos à l'appui. Des communications régulières et ciblées encouragent par ailleurs les éco-gestes au quotidien : extinction des lumières et des appareils informatiques, limitation des impressions papier, tri des déchets.

4.3. Gestion des déchets

Prima Solutions applique une politique de tri et de recyclage structurée :

- Tri des déchets via des poubelles dédiées (papier, marc de café, déchets ménagers assimilés)

- Recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) via des partenaires agréés
- Recyclage du parc informatique via notre partenaire Loxy et dons d'écrans aux collaborateurs
- Recyclage des cartouches d'imprimante via des prestataires spécialisés
- Suppression des gobelets plastiques au profit de gourdes et tasses réutilisables
- Restrictions d'accès aux imprimantes couleur pour limiter les impressions

4.4. Efficacité énergétique

Prima Solutions a mis en place plusieurs initiatives pour optimiser sa consommation énergétique :

- Éclairage automatique des bureaux
- Optimisation de la luminosité des écrans
- Sensibilisation régulière à l'extinction du matériel informatique en fin de journée
- Hébergement de nos logiciels en France, favorisant la maîtrise et la proximité des infrastructures

4.5. Émissions indirectes

En tant qu'entreprise de services, l'essentiel de notre empreinte carbone est générée indirectement, à travers nos achats de prestations externes, notre parc informatique et les déplacements de nos collaborateurs. Nous agissons sur ces postes au quotidien : remboursement à 50% des transports en commun, garage vélo sécurisé, télétravail formalisé, recyclage du matériel IT via Loxy, et sensibilisation des équipes aux éco-gestes. Nous hébergeons par ailleurs nos logiciels en France, bénéficiant ainsi d'un mix électrique parmi les moins carbonés d'Europe.

5. Employeur responsable

Prima Solutions partage une culture d'entreprise forte et incarnée par l'ensemble de ses dirigeants et de ses collaborateurs.

Prima Solutions met tout en œuvre pour offrir une expérience inclusive et forte de toutes ses diversités. Nous sommes très attentifs à l'égalité des chances et accordons un traitement équitable et respectueux à chacun de nos collaborateurs.

Fondée sur la réussite humaine, Prima Solutions s'engage à accompagner le développement de ses collaborateurs grâce à différentes mesures :

- Aucune discrimination à l'embauche liée au sexe, à la situation de santé, au handicap, à la situation familiale, aux préférences sexuelles, à l'âge, aux opinions politiques et philosophiques, aux convictions religieuses, à l'activité syndicale, aux origines ethniques, sociales, culturelles ou nationales. Cette non-discrimination intervient en interne au moment de l'embauche, mais également lors des prises de décision concernant la formation, la promotion et en externe dans le cadre de nos relations avec nos parties prenantes (fournisseurs, clients et partenaires commerciaux).
- Aucune discrimination de salaire ou pour l'attribution de promotion.
- Un parcours d'intégration global et des entretiens de suivi réguliers.
- Des investissements conséquents en formation, notamment sur la cybersécurité, le RGPD, la prévention du harcèlement et les usages de l'intelligence artificielle.
- Des outils ciblés pour promouvoir le partage de connaissance.
- Un partage de l'information, des procédures et des templates via un intranet (BiblioNet)

- Des campagnes de sensibilisation régulières sur les enjeux RSE et la prévention (RQTH, QVCT, santé mentale, climat, harcèlement, sécurité, utilisation de l'intelligence artificielle...).
- Un décloisonnement de la hiérarchie.
- L'encouragement du télétravail pour préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- Le financement de projets portés par les collaborateurs pour l'amélioration du cadre de travail (aménagement des cafétérias, achat de jeux de société, végétalisation des espaces, organisation d'activités internes, etc.).
- La consultation régulière de nos collaborateurs sur des sujets précis pour connaître leur avis et ainsi améliorer notre stratégie.
- Les collaborateurs, hommes et femmes, prennent sereinement la décision de bénéficier de leurs congés parentaux.
- Un Comité Social Economique qui veille au respect des règles, défend les intérêts des collaborateurs et contribue au dialogue social entre ces derniers et la Direction.

5.1. Code de conduite

Faisant partie du groupe TSS, chaque salarié de Prima Solutions adhère au code de conduite TSS, mis à jour en mars 2025, qui promeut la répression de comportements discriminants. Un processus appelé **Speak Up !** est ainsi déployé au sein de toutes les entités du groupe TSS et permet à chaque collaborateur de remonter de manière confidentielle des incidents ou conduites inappropriées.

5.2. Egalité de traitement entre les employés

Prima Solutions garantit l'égalité des chances et accorde un traitement équitable et respectueux à chacun de ses collaborateurs. Fondée sur la réussite humaine, Prima Solutions s'engage à accompagner le développement de ses collaborateurs.

5.2.1. Index égalité femmes-hommes

Dans le cadre des mesures gouvernementales visant à réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 8 septembre 2018 ainsi que le décret d'application du 8 janvier 2019 prévoient la mise en place de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour toutes les entreprises de plus de 50 employés.

L'index permet d'évaluer l'efficacité des actions conduites en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au travers de 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération
- L'écart d'augmentations individuelles et de promotions
- La part des salariées augmentées au retour de congé maternité
- Le nombre de salarié du genre sous représenté (femmes ou hommes) parmi les 10 plus hautes rémunérations

Selon la méthodologie de calcul définie par l'index, chaque indicateur attribue aux entreprises un nombre de points afin d'obtenir une note globale de 100 points maximum. En dessous de 75 points, les entreprises devront mettre en place des actions correctives leur permettant d'atteindre cet objectif sous 3 ans. A défaut, les entreprises encourent des sanctions financières pouvant aller jusqu'à 1% de leur masse salariale.

Cet index est mis à jour chaque année sur notre site web officiel.

5.2.2. Diversité

Prima Solutions fait de la diversité de ses talents une force et s'engage à ne pratiquer aucune discrimination liée au sexe, à la situation de santé, au handicap, à la situation familiale, aux préférences sexuelles, à l'âge, aux opinions politiques et philosophiques, aux convictions religieuses, à l'activité syndicale, aux origines ethniques, sociales, culturelles ou nationales.

Cette non-discrimination intervient en interne au moment de l'embauche, mais également lors des prises de décision concernant la formation, la promotion et en externe dans le cadre de nos relations avec nos parties prenantes : fournisseurs, clients et partenaires commerciaux.

Prima Solutions a signé la Charte de la Diversité en mai 2025 et organise depuis lors des webinaires mensuels de sensibilisation sur des thématiques variées : les fondamentaux de la diversité, les micro-agressions et le racisme en entreprise, les enjeux de l'emploi des seniors, l'apparence physique et l'intersectionnalité, les handicaps psychiques et cognitifs.

5.2.3. Handicap

La politique de promotion de la diversité comprend notamment l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes touchées par le handicap. Chez Prima Solutions toute personne a le droit d'exercer son métier sous les meilleures conditions possibles. Différentes solutions ont été mises en place :

- Réduction du temps de travail si la situation l'exige
- Prise en charge d'une place de parking à proximité de nos locaux
- Aide à l'obtention de financements pour matériel adapté
- Dispositifs CESU pour le règlement de services d'accompagnement handicap
- Aménagement légal du poste de travail si nécessaire

Prima Solutions organise chaque année la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), avec des webinaires de sensibilisation et des ateliers inclusifs en 2024, un cours de Zumba assis et le témoignage de vie de Romain alias "Roro le costaud" ont été organisés à cette occasion. Une session de sensibilisation à la RQTH a également été organisée en collaboration avec l'AGEFIPH en septembre 2025.

Chez nous toute personne a le droit de travailler, c'est pourquoi nous encourageons nos prestataires à faire appel à des collaborateurs en situation de handicap.

5.3. Harcèlement moral

Chacun de nous a droit au respect et à la dignité. Prima Solutions réprime toute forme de harcèlement, qu'il soit d'ordre moral ou sexuel. Tout comportement allant à l'encontre de ce principe en portant atteinte à la dignité d'une personne est inacceptable.

Prima Solutions interdit toute forme de harcèlement et insiste sur le respect et la loyauté. Chaque collaborateur ayant connaissance ou étant victime de tels agissements est invité à en informer sa hiérarchie.

Des affiches sont visibles dans les locaux de Prima Solutions avec les contacts clés et les bons réflexes à adopter. Des emails de rappel sont envoyés régulièrement par les RH. Les managers suivent une formation obligatoire à la prévention du harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes, formation organisée en novembre 2024.

5.4. Harcèlement sexuel

Aucune pratique ou fait ayant pour objet l'atteinte à la dignité et à l'intégrité humaine n'est accepté au sein de Prima Solutions et en particulier tout acte ou agissement prenant la forme de harcèlement sexuel. Chaque collaborateur ayant connaissance ou étant victime de tels agissements est invité à en informer sa hiérarchie.

Des affiches sont visibles dans l'open space Prima Solutions, avec les contacts clés et les bons réflexes à adopter. Des emails de rappels sont envoyés régulièrement par les RH et les managers doivent suivre une formation pour la prévention du harcèlement moral et sexuel, et des agissements sexistes.

5.5. Hygiène et sécurité

Prima Solutions respecte les dispositions du code du travail relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité des employés et œuvre pour améliorer les conditions de travail de ses employés.

Prima Solutions place depuis toujours la santé et le bien-être de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations et s'assure que ses collaborateurs travaillent dans des conditions agréables et respectueuses, en veillant à la sécurité de chacun d'entre eux.

Cela se traduit par :

- Le respect de toutes les obligations légales en matière de santé et sécurité au travail
- La lutte contre le harcèlement sexuel et/ou moral
- L'incitation à la pratique du sport (inscriptions à des compétitions de courses à pied, mise à disposition de vestiaires et douches)
- La sensibilisation à une alimentation équilibrée et variée
- Le choix de nouveaux locaux respectant les plus récentes normes en vigueur
- La fourniture de mobilier de bureau ergonomique et adapté aux différents postes de travail
- L'éclairage optimisé des locaux afin d'éviter la fatigue visuelle
- La formation aux premiers secours dispensée par un organisme agréé — en janvier 2025, une session de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a été organisée dans nos locaux
- L'évaluation régulière des risques par le Responsable sécurité

5.6. Conditions de travail, qualité de vie et bien-être des collaborateurs

Depuis de nombreuses années, Prima Solutions a à cœur de favoriser l'équilibre personnel et professionnel de ses salariés et de proposer un grand nombre d'initiatives destinées à améliorer la qualité de vie des collaborateurs et leurs conditions de travail. Ces initiatives incarnent les valeurs de l'entreprise : confiance, partage, audace et diversité :

- Financement des idées des collaborateurs via le programme PrimaSeed (innovation interne), notamment pour des initiatives visant à améliorer le bien-être au travail
- Enquêtes annuelles de satisfaction des salariés pour suivre l'indicateur eNPS
- Guide du Flexoffice et conseils pour l'ergonomie des postes de travail
- Formations annuelles et sensibilisation à la sécurité (Knowbe4), à la cybersécurité, au RGPD, au harcèlement et aux bons usages de l'intelligence artificielle
- Nombreux ateliers de sensibilisation (SEEPH, dépistage du cancer du sein, gestion du stress, TMS, maladies chroniques, risques du travail sur écran, risques psychosociaux)
- Semaine de la Qualité de Vie au Travail organisée chaque année avec des webinaires, ateliers yoga sur chaise, massages et conférences pratiques

- Dispositifs CESU et primes de vacances
- Accès à un rooftop de 150m² et à une plaza équipée (cuisine, barista)
- Organisation d'événements conviviaux (soirée annuelle, séminaire des 25 ans à l'Abbaye de Royaumont, arbre de Noël, crêpe party, foulées de l'assurance)
- Promotion du sport et soutien de causes humanitaires (Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2015, Foulées de l'Assurance depuis 2009)
- Management participatif et transparence
- Mise en avant de nos collaborateurs via des témoignages vidéo illustrant les perspectives d'évolution au sein de l'organisation

6. Engagements collectivité et Achats responsables

Prima Solutions s'engage en faveur de la préservation de l'environnement et veille au respect des normes et de la législation en vigueur. Nous réalisons également des investissements à impact social via des prestataires engagés et locaux, et accordons une grande importance à la responsabilité sociale et éthique de nos interlocuteurs.

6.1. L'environnement

Prima Solutions cherche au quotidien à limiter son impact environnemental. Nous sensibilisons nos collaborateurs, par des communications régulières et ciblées, à être responsables dans leurs habitudes au travail et dans nos locaux : extinction des lumières et des appareils informatiques, limitation et optimisation des impressions papier, tri des déchets.

Prima Solutions favorise les déplacements en transports en commun en remboursant 50% des abonnements de ses collaborateurs. Un garage à vélo sécurisé est mis à disposition et nos locaux sont facilement accessibles en transports en commun. Depuis 2020, le recours au télétravail a été formalisé via un accord d'entreprise, contribuant à la réduction des émissions liées aux déplacements domicile-travail.

6.1.1. Les déchets

Prima Solutions produit de manière quotidienne des déchets assimilés aux déchets ménagers papier, marc de café que nous recyclons. Nous produisons également des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) que nous recyclons via des partenaires agréés, notamment notre partenaire Loxy pour le parc informatique. Nous encourageons le recyclage à tous les niveaux et sensibilisons nos collaborateurs aux enjeux du tri.

6.1.2. L'énergie

Dans le cadre de ses activités et afin de permettre à ses collaborateurs de travailler dans des conditions de travail agréables, Prima Solutions consomme de l'énergie pour le maintien de son réseau informatique et de ses serveurs.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour en limiter la consommation : parc de véhicules hybrides, sensibilisation des collaborateurs à l'arrêt des PCs, des écrans et des lumières, encouragement à utiliser les transports en commun, le vélo ou d'autres formes de mobilité durables, mise en place du forfait mobilité, et limitation des impressions papier. Nos logiciels sont hébergés en France.

6.2. La collectivité

6.2.1. L'implication auprès d'associations

Prima Solutions s'engage auprès de la collectivité et soutient l'intérêt général à travers le mécénat. Nos actions s'inscrivent dans le cadre de la promotion de valeurs correspondant à notre éthique sociale et sociétale.

Mécénat Chirurgie Cardiaque : impliqué auprès de Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2015, Prima Solutions contribue chaque année à la réalisation d'opérations chirurgicales d'enfants du monde souffrant de malformations cardiaques.

Ce partenariat permet à un enfant souffrant de malformations cardiaques de venir en France et d'être opéré lorsqu'il ne peut être soigné dans son pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques.

Les Foulées de l'Assurance (via Adicare) : l'association Adicare a pour objectif de soutenir et de faire connaître la recherche en cardiologie et chirurgie cardiaque. Elle participe notamment à la création, la mise en place, l'équipement et le fonctionnement de centres de recherche. Depuis 2009 Prima Solutions participe aux Foulées de l'Assurance qui reverse une partie des fonds à cette association.

Les Restos du cœur : opérations ponctuelles lors des collectes nationales.

6.2.2. L'éducation et la formation

Dans le cadre de son développement, Prima Solutions tisse des liens avec de nombreuses écoles et accueille chaque année plusieurs stagiaires et alternants. L'entreprise accorde une place importante à la formation des étudiants et veille à ce que ces expériences professionnelles constituent de véritables tremplins pour les jeunes qui découvrent le monde de l'entreprise. Plusieurs étudiants ont été recrutés chez Prima Solutions à la suite d'un stage ou d'une alternance.

Prima Solutions est également partenaire de l'Ecole Supérieure d'Assurance et met à disposition des étudiants sa plateforme applicative d'assurance afin de leur permettre de se former à l'utilisation des outils digitaux de leur futur métier. Prima Solutions organise différentes conférences auprès de l'EDHEC et de l'ENASS et conçoit des parcours de formations internes adaptés à chacun de nos métiers.

6.3. Fournisseurs & Achats responsables

Prima Solutions accorde une grande importance à la prise en compte de la responsabilité sociale et éthique dans ses relations avec ses interlocuteurs et s'engage à réaliser des investissements à impact social via des prestataires engagés et locaux.

Dans le cadre de ses achats et des contrats de prestations signés pour son compte, Prima Solutions applique les principes du développement éco-responsable. Nous nous assurons que nos partenaires commerciaux et intermédiaires sont informés de nos standards et s'engagent à les respecter.

Prima Solutions recourt au secteur protégé pour le choix de ses fournisseurs. Les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) sont régulièrement sollicités, notamment pour les fournitures de matériel bureautique, les objets promotionnels, ainsi que la préparation et la livraison de plateaux repas.

Nos logiciels sont hébergés en France, garantissant la souveraineté et la proximité de nos infrastructures numériques.

Prima Solutions veille également à ce que ses sous-traitants respectent ses engagements en matière de lutte contre le travail dissimulé. Nous vérifions auprès de la préfecture de police la conformité des documents d'embauche de nos prestataires et exigeons une fiche URSSAF attestant de l'absence de recours à du personnel non déclaré.

7. Dispositif d'alerte

Chaque collaborateur confronté à une situation pouvant porter atteinte aux principes cités dans cette charte est invité à s'exprimer et signaler tout agissement à la Direction de Prima Solutions, celle-ci garantissant la confidentialité des signalements.

Dans le cadre du groupe TSS, le processus Speak Up ! permet à chaque collaborateur de remonter de manière confidentielle tout incident ou comportement inapproprié, quelle que soit sa nature — discrimination, harcèlement, corruption, manquement éthique. Ce dispositif est déployé dans l'ensemble des entités du groupe TSS, dont Prima Solutions.